Présentation du projet devant un jury

**1- Situation de départ**

**Contexte**

**Fonction à l’entrée en formation**

**Manager Réseaux-Projet (chef de projets informatiques)**

**Entreprise -Organisation**

Caisse Primaire d’Assurance Maladie des Pays de la Loire CPAM

**Equipe**

Cohésion d’équipe / performance

Equipe sans manager de proximité au moment de mon arrivée. Mon responsable et tuteur assurait ce rôle

**Projet managérial**

Prendre la responsabilité de manager du service développement informatique, pour le faire évoluer et progresser pour répondre aux changements (Implication dans des projets nationaux et capacité à répondre à de nouvelles sollicitations techniques internes ou national)

**2- Mise en œuvre du projet**

Pour étayer la mise en œuvre de votre projet, vous pouvez le retracer en l’abordant à travers les grands axes de la formation : Conduire le changement, fédérer les équipes…

**Plan d’action initial - Les étapes clés**

Le plan d’action initial était clair : prendre le management du service développement (SDI), en place de François THOREL mon tuteur Emergence, pour faire évoluer ce service et le rendre acteur de projets nationaux pour notre instance nationale la CNAM.

**La mise en œuvre du projet** (au sein du service et en dehors du service)

**Déroulement** (points facilitants et difficultés rencontrées)

**Sur les points facilitants – Quelles ont été les personnes ressources ou les documents d’appui ? Quels ont été les compétences personnelles auxquelles j’ai pu faire appel ?**

Les personnes ressources ont été mon tuteur François THOREL, mais aussi le recrutement de nouveaux membres dans l’équipe qui a déclenché de nouveaux élans, de nouvelles pratiques dans le métier, une nouvelle ambiance. (Dixit les retours des membres de l’équipe lors des évaluations)

L’engagement du service dans des projets nationaux (CNAM qui gère les CPAM) m’a aussi permis de m’affirmer en tant que Manager du service auprès des chefs de projets MOE de l’instance nationale.

J’ai su aussi m’appuyer sur des membres leaders de l’équipe pour entrainer l’équipe dans de nouvelles aventures techniques.

**Concernant les difficultés - Comment les ai-je surmontées ? Quelles ont été les personnes ressources ou les documents d’appui ? Quelles sont les compétences personnelles que j’ai été amené à développer ?**

Ma difficulté principale a été de m’imposer comme le manager de l’équipe, officiellement je n’avais pas le « titre » de manager de service. Lors d’un CODEV chez Emergence, j’exposai ma difficulté à mettre en place des points hebdos pour le suivi des projets en cours.   
Cet exposé de mes difficultés et le retour de l’équipe m’a fait prendre conscience que ce rôle non « officiel » de manager de service pouvait être un frein à ma prise en main de l’équipe.

Suite à un CODEV, un certain nombre d’actions sont listées par les participants. Un choix minimum d’action à mettre en œuvre est fait. La première de ces actions est d’en discuter avec son responsable, dans mon cas François THOREL qui est aussi mon tuteur Emergence.   
 François a tout de suite réagi en m’assurant que mon titre allait changer rapidement. Cela fut effectif en peu de temps malgré les difficultés liées à la mise en place du concept  » d’entreprise libéré » qui remet en question les rôles des managers au sein de la CPAM.

Ce rôle de manager officialisé n’a pas balayé toutes les difficultés, mais m’a aidé à mieux m’imposer auprès de l’équipe et des autres services de la CPAM.  
Mes décisions et mes demandes sont devenus plus légitimes. Je n’ai pas le ressenti que j’ai forcément développé des compétences personnelles suite à cette officialisation, du moins dans un premier temps. Mon rôle a été aussi plus clair pour les autres services et par conséquent facilité. Mon responsable François a su m’aider à développer mes compétences de manager, à mieux gérer les demandes internes (cadrage/formalisation) et planification qui incombent au manager de service.

**3- Mes compétences managériales**

***Comment j’ai progressé sur les points suivants à travers la mise en place de mon projet***

En règle générale

* **Capacité à progresser**

Je fus amené à participer à de nouvelles instances au sein de la CPAM, qui s’inscrit dans une démarche de rénovation organisationnelle inspirée du concept de l’ « Entreprise Libérée », cela m’a permis de développer mes relations avec d’autres secteurs et d’autres managers. Ces échanges enrichissants m’ont aussi aidé à progresser.

* **Conduire le changement**

Faire accepter de nouvelles méthodes de travail, de nouveaux outils, de nouvelles technologies, demande de bien communiquer sur le sens de ces changements et sur les conséquences (Besoins de formation,  de remettre en cause ses façon de travailler).

L’équipe a su s’adapter à de nouvelles méthodologies (AGILE notamment) et à travailler avec des objectifs nationaux et non plus locaux pour bon nombre de projets.

* **Communiquer**

Communication plus directe qui peut être aussi plus directive parfois si nécessaire, plus grande écoute des soucis, des remontées pour encore mieux anticiper et communiquer de façon appropriée.

* **Diriger**

Progression dans les décisions, les choix à prendre, la vision à long terme du service développement. Je fais de plus en plus appel à l’intelligence collective pour des choix stratégiques aux conséquences importantes pour le futur du service. Cela responsabilise les membres de l’équipe. Tel que l’intervenant Michel Nakache nous l’a démontré lors de son intervention. Je le cite *« L’évolution de notre société impose à chacun de nous d’être toujours plus autonome. Mais l’autonomie ne se décrète pas, elle se construit. »  
Pour l’avenir, l’enjeu est de permettre au plus grand nombre d’accéder à une vraie interdépendance : se débrouiller seul chaque fois que possible et collaborer efficacement lorsque cela est nécessaire ou utile.*

* **Donner du sens**

J’ai progressé en ce domaine en donnant une vision à plus long terme à l’équipe sur le pourquoi de notre implication dans des projets nationaux. Ces projets qui nous imposent de nouvelles façons de faire qui peuvent nous bousculer et nous ralentir par rapport à des projets plus locaux ou les méthodes agiles de gestion de projet sont plus facilement applicables. En responsabilisant les membres de l’équipe je les invite à mesurer l’impact de leurs choix pour se projeter à plus long terme.

Par rapport à mon équipe (cf tableau)

* **Diriger**

Mon rôle de manager étant plus légitime depuis son « officialisation » il m’est plus facile de diriger et de d’être reconnu au sein de la CPAM comme le responsable du service développement.

* **Coordonner**

La coordination se fait « naturellement », l’équipe étant autonome et motivée ses membres sont impliqué et responsables. Je sais rappeler le cadre si nécessaire.

* **Informer**

Nous avons des points hebdomadaire pour permettre de suivre les différents projets, et nous échangeons sur les difficultés rencontrées et comment les surmonter au mieux. Déclenchement d’atelier de transfert de compétences au sein du service et interservices, voire présentation plus générale à d’autres entités de la CPAM et d’autres CPAM. Les réunions interservices facilitent le transfert d’information. Ces points hebdomadaires ont pris du sens et sont mieux compris par l’équipe (Besoin de supervision des projets)

* **Produire**

La clarification de mon rôle au sein de l’équipe a permis de refocaliser certains de ses membres sur leurs activités et de moins chercher à remettre en cause les orientations que je souhaitais donner au service.

Mon projet n’a pas à proprement parler augmenté la production de l’équipe, mais à peut-être indiqué de nouvelles façons d’aborder les demandes internes. (Recherche de solutions existantes, outil permettant la mise en place de solutions plus rapidement, meilleur cadrage des demandes)

* **Guider**

Donner des perspectives à long terme aux membres de l’équipe pour donner du sens aux choix d’aujourd’hui.

* **Faciliter**

Détecter les signaux faibles pour favoriser l’expression des difficultés rencontrées par un agent ou par l’équipe.

* **Etre intermédiaire**

Les nouvelles entités (FORUM, FABRIQUE) mises en place pour une entreprise libérée permettront une meilleure communication inter services, en tant que manager je joue le rôle de relais de l’information, et le garant du respect des règles.

* **Innover**

L’innovation dans le management de l’équipe (méthode de travail, management participatif)

L’innovation au service de l’organisation : nous sommes force de proposition pour mettre en place la méthode AGILE dans le quotidien des développeurs et des responsables de projets au sein de la CPAM (Communication, outils informatiques, …)

**4- Mon analyse de cette période de formation**

***Comment je vois mon futur professionnel*** ?

Je le vois sereinement, je me sens plus à l’aise dans mon rôle de manager, avec une marge de progression sur la délégation de certaines tâches.

Cette délégation me permettra de me concentrer sur mon rôle de manager et sur une vision plus à long terme du rôle du service et de ses interactions avec les autres services de la CPAM ainsi que les rôles de chacun au sein de l’équipe.

Contribution de plus en plus importante dans des projets nationaux avec la CNAM (Entité qui gère les CPAMs)

**Quel est mon nouveau plan de progrès managérial** ?

Moins m’impliquer dans les détails techniques, pour prendre de la hauteur et proposer des solutions ou de l’aide à l’équipe de façon plus efficace. (Déclencher des rencontres (réunions) lors de tension ou de non-respect des règles sur les projets. Anticiper les difficultés, les lenteurs dues à une organisation touffue, les freins techniques etc..  
Organiser des synergies entre services du même pôle (département) et mettre en valeur le rôle du service au sein de la CPAM.  
Mieux communiquer sur nos capacités à répondre aux attentes des autres services en terme d’amélioration des processus (automatisation de tâches, outil de communication, solutions pratiques sans négliger le rôle de conseil et de lanceur d’alertes).

***Quelles sont les prochaines étapes avec mon équipe en termes de management ?***

Je délègue le quotidien des projets aux développeurs, leur donnant de l’autonomie sur la gestion de leur projet, et n’intervient que sur des points importants. Avoir une vision à plus long terme sur le rôle du service et de ses interactions avec l’instance nationale, en interne à la CPAM et avec les autres services informatiques des autres CPAMs.